14113 .com
Villerville vous informe
Numéro 13 - Février 2025

DANS CE NUMÉRO :

Quel hiver !	1
La Table de Tigreville	2
Lieu de tournage	2
Le mot du Maire	3
Mise en valeur du Lavoir	3
Inauguration de la falaise	4
Jumelage	5
Les 62 ans du Singe	6
Animations 2025	8 - 9
Vidéo-Protection	9
L'espace France Rénov'	10
Notre label 2 fleurs	10
Le numérique pour tous	11
Atelier vitrail	12
Repas des Aînés	12
Octobre Rose	13
Le Soroptimist	13
Brèves	14
Votre avis compte	15
Stationnement 2025	15
Mots croisés	16
État Civil	16
Le saviez-vous ?	16

QUEL HIVER !

UNE PLUVIOMÉTRIE IMPORTANTE QUI MET À MAL LA STABILITÉ DES SOLS

Parc des Graves

RD 513

Falaise du Grand Bec

Le chemin de Fondrières a été fermé en partie haute, pour raison de sécurité, suite à l'affaissement de terrain survenu fin janvier. Les services de l'État ont été informés, le plan communal de sauvegarde a été activé et les riverains ont été rencontrés.

Sous la RD 513, les infiltrations permanente d'eau ont contribué une nouvelle fois à une cassure de la bande roulante qui a fait l'objet d'une réparation provisoire.

Au Grand Bec, c'est un glissement de terrain en haut de falaise qui a rendu le chemin inaccessible. L'accès à la plage par l'escalier de la falaise du Grand Bec a donc été provisoirement fermé par le Département jusqu'à la fin des travaux de sécurisation.

LA TABLE DE TIGREVILLE
PAGES 2

INAUGURATION DE LA FALAISE
PAGE 4

ANIMATIONS 2025
PAGES 8 ET 9

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS
PAGE 11

La table de Tigreville

Emmanuel Levesque ouvre son restaurant traditionnel

Emmanuel Levesque en tenue de cuisinier

Depuis le samedi 1er février 2025, Villerville a accueilli un nouveau commerce : la **table de Tigreville**. Emmanuel Levesque, chef cuisinier fort de ses 30 années d'expérience a choisi notre belle commune pour y pratiquer sa passion et y réaliser son rêve : ouvrir son propre restaurant.

Honfleurais de naissance et fan du célèbre film « *Un singe en Hiver* » d'Henri Verneuil, Emmanuel vient flâner à Villerville depuis sa plus tendre enfance et en est tombé amoureux… Il y a habité 7 ans, rue Foch, jusqu'au printemps 2024, et reviendra s'installer à Villerville en mars prochain.

Passionné par l'art culinaire, il fait sa carrière dans la restauration et devient cuisinier, puis second de cuisine et enfin chef cuisinier. Après son apprentissage en pâtisserie, il aura la fierté de travailler pour de belles tables sur notre territoire, notamment chez *Entre Terre et Mer* à Honfleur, au *Bellevue* à Villerville, au *Central à Trouville* … mais également aux Antilles : « *Cuisiner aux Antilles a été une opportunité grâce à laquelle j'ai pu découvrir une autre culture, ce qui m'a permis d'acquérir un savoir-faire alliant l'exotisme des épices et la douceur des produits de la mer…* », nous dit Emmanuel.

La table de Tigreville est un endroit où le temps semble s'être arrêté tant la décoration nous rappelle celle des bistrots d'antan. Située 1 rue du Douet, elle est **ouverte midi et soir du mercredi au dimanche** et pourra servir environ 18 couverts en intérieur et 10 en extérieur durant la saison estivale. Elle proposera également sa carte à emporter. Vous pourrez y déguster une savoureuse cuisine française entièrement faite maison alliant tradition et générosité : des plats en sauce et des gratins de légumes de saison l'hiver, des tartares et carpaccio de viande et de poisson accompagnés de salade en été, en passant par de belles pâtisseries faites avec amour, Emmanuel saura séduire les papilles de tous ses clients .

Pour son premier week-end d'ouverture, les 1er et 2 février, La Table de Tigreville a connu un véritable succès avec près de 90 couverts servis en deux jours : « *Je suis ravi de ce très bon démarrage, un week-end d'hiver, avec la venue de nombreux locaux mais aussi de parisiens* », nous confirme Emmanuel.

Notre nouveau Chef prépare tous ses plats en amont dans son laboratoire à Honfleur. Les trois plats par jour sont ensuite retravaillés à *La Table de Tigreville*, au thermoplongeur pour en conserver toutes les saveurs, avant d'être dressés et servis à l'assiette. Nous lui souhaitons une belle réussite. **Bon appétit !**

Une cuisine entièrement refaite, petite mais très fonctionnelle.

Villerville : lieu de tournage emblématique du Septième Art

Avec son littoral et ses montagnes, ses villes et ses villages, notre pays multiplie les décors naturels. Le magazine ça m'intéresse est revenu sur les lieux où ont été filmés les plus grands succès du cinéma français. Dans son article « ***Décor de cinéma : les lieux de tournage emblématiques du Septième Art*** », publié le 19/01/2025 dans la rubrique Culture, Pierre MOREL présente ainsi les lieux de tournage les plus reconnus et parle de Villerville en ces termes :

Villerville, le village normand d'Un Singe en Hiver : *« Parti en repérage de la côte picarde jusqu'au Cotentin pour trouver le Tigreville du roman, Villerville s'imposa à moi comme une évidence. Verneuil l'adopta sur photos. » Voici comment la petite cité balnéaire du Calvados, vivant dans l'ombre de Deauville toute proche, a acquis une notoriété encore vivace. Dénichée par Claude Pinoteau, alors assistant réalisateur, la bourgade normande est désormais connue comme « la ville d'Un Singe en Hiver ». L'endroit n'a guère changé. La gendarmerie devant laquelle un Jean-Paul Belmondo ivre mort exécute son numéro de torero avec les voitures de passage est toujours là. Le blockhaus de la plage est désormais orné d'une grande caricature de Jean Gabin et Bébel devant une bouteille de Picon, reproduisant une scène du film. Enfin, tous les ans, un feu d'artifice est tiré chaque dernier week-end d'octobre, à l'occasion de la Fête d'Un singe en hiver.*

Le mot du maire

14113 .com : Monsieur Le Maire, les travaux de la falaise sont maintenant terminés et le projet est une véritable réussite. Que reste-t-il à faire ?

Michel MARESCOT : « *Après une belle et sympathique inauguration des travaux de confortement de notre falaise, sous le soleil, nous finalisons progressivement les états des lieux des trois lots avec chaque entreprise et l'atterrissage financier définitif de ce long mais passionnant dossier.* »

14113 .com : Ce grand projet a demandé beaucoup de temps et d'énergie. Le Conseil Municipal va donc pouvoir passer à autre chose ?

MM *: « Oui, et ce ne sont pas les sujets qui manquent. Par exemple, vos élus travaillent déjà sur deux nouveaux dossiers identitaires de notre village.*

Le premier concerne la réhabilitation de l'ancien musée de l'eau et du coquillage « le Garage » en un lieu multifonctions afin de pouvoir y accueillir de multiples activités : théâtre, projections, expositions, brocantes, jeux, conférences, salle de réunions, mise à disposition pour repas, séminaires d'entreprises, loto … Pour sa conception, nous nous sommes appuyés sur les résultats de la consultation des habitants et qui vous ont été communiqués dans le numéro 6 de février 2022 du présent bulletin.

L'autre projet concernera l'aménagement de la digue, dite du « Casino », au pied de la rue des Bains en continuité de la promenade de la falaise, en réponse à la longue consultation faite auprès des habitants et des visiteurs de Villerville ».

14113 .com : La Cabane Bleue a été entièrement démontée. Est-ce la disparition de ce lieu qui est progressivement devenu un des incontournables de Villerville ?

MM : « *Absolument pas. Le local existant de la Cabane Bleue devait être démoli car il ne répondait plus aux normes. Nous avons par ailleurs obtenu l'accord des services de l'État pour conserver la plateforme en béton qui a accueilli la centrale à béton pour le projet de la falaise. L'objectif est d'utiliser cette plateforme et de l'aménager pour qu'elle puisse recevoir, pendant la saison touristique, à la fois une nouvelle version de la Cabane Bleue et un poste de secours avec vigie qui est désormais obligatoire depuis que Villerville est labellisée station de tourisme. Ce projet sera présenté et discuté prochainement.* »

14113 .com *:* La forte pluviométrie cause des dégâts sur notre commune. Qu'en est-il exactement ?

MM : « *Décidément, les éléments ont décidé de ne pas nous octroyer de trêve pour ce début d'année ! Lundi 27 janvier, notre maîtrise d'œuvre du confortement de falaise observait le détachement de deux lentilles de terre dans la partie haute des Graves. Vendredi 31, nous constations un glissement de terrain de grande ampleur. Les fortes et continues précipitations de ces derniers mois paraissent être un facteur déclencheur. Compte tenu de la dangerosité du site et des habitations proches, j'ai décidé immédiatement de déclencher le Plan Communal de Sauvetage et d'organiser avec le Conseil municipal une cellule de crise dès le samedi matin. Tous les riverains concernés ont été contactés avec l'objectif qu'ils surveillent toute fissure (habitations et terrains) et tout tassement ou changement des plantations. Les élus sont également mobilisés pour ces observations.* Préfet, Sous-Préfet, Direction départementale Terre et Mer, pompiers, Sécurité civile, BRGM… furent saisis de ce phénomène que la commune avait connu les 12 et 13 janvier 1982, il y a 43 ans ! *J'attends sur place les premiers diagnostics des services de l'Etat dont le **B**ureau de **R**echerches **G**éologiques et **M**inières.* Toute information sera bien-sûr donnée en fonction de l'évolution de ce phénomène ».

Mise en valeur du Lavoir

L'éclairage du Lavoir est désormais opérationnel. C'est un système programmable qui permet une planification quotidienne de l'éclairage aux couleurs qui ont été souhaitées. Pour ce faire, la surface du lavoir est découpée en 6 zones, chacune d'elles pouvant se voir attribuée une couleur précise. Les luminaires LED RGBW (réglettes linéaire de 1,5 mètre) sont logées dans la charpente qui est ainsi mise en valeur elle aussi. Les villervillais ont ainsi pu découvrir ce nouvel éclairage mi-décembre avec les couleurs de Noël. Chaque période de l'année pourra être personnalisée à travers l'éclairage, par exemple bleu-blanc-rouge pour le 14 juillet, tout rose pour Octobre Rose … ou tout simplement tout blanc pour un éclairage neutre.

Il nous reste maintenant à finaliser la rénovation de l'adduction du Lavoir en résolvant les deux problèmes identifiés à ce jour : le faible débit d'eau en provenance du Douet traversant les terres du Château, probablement dû à la conduite sous la RD513 qui est obstruée et/ou écrasée, et la mauvaise qualité de l'eau qui se trouve chargée en limon qui se dépose dans le lavoir.

INAUGURATION DES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE LA FALAISE LE 4 OCTOBRE 2024

Le vendredi 4 octobre 2024, vous avez été nombreux à assister aux festivités organisées pour l'achèvement des travaux de confortement de la falaise. En effet, après 19 années d'engagement au travers d'une multitude de démarches administratives, de recherches de financement et de prouesses techniques, Michel Marescot, Maire de Villerville a pu procéder à l'inauguration de cet ouvrage hors-normes aux côtés de Monsieur le sous-préfet du Calvados, Guy Fitzer, de Monsieur le député de la 4ème circonscription du Calvados, Christophe Blanchet, de Monsieur Philippe Augier, Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, de Madame Audrey Gadenne, conseillère départementale et de Monsieur Yves Deshayes, conseiller départemental.

Retour en image sur ce beau moment ensoleillé.

Discours prononcés par les officiels

G. Fitzer, A. Gadenne, C. Blanchet, M. Marescot et P. Augier

Le cocktail se poursuit jusqu'à la tombée de la nuit

Une foule importante est venue pour l'occasion

JUMELAGE VILLERVILLE-HAUSEN BEI WURTZBOURG

Depuis 2001, Villerville est jumelée avec la commune allemande de **Hausen bei Wurtzbourg**, en Basse-Franconie (nord de la Bavière). C'est une commune plutôt agricole, d'environ 3000 habitants, située dans la zone d'influence de la ville de Wurtzbourg, centre économique, universitaire et culturel de la région de « Franconie du Main » et du vignoble de Franconie.

Ce jumelage a été très actif jusqu'en 2019, dernière visite des allemands dans notre village, puis les restrictions dues au COVID ont interrompu les visites et seuls les échanges par mails ou réseaux sociaux ont continué ponctuellement. C'est au tour de Villerville de rendre visite à Hausen. Aujourd'hui, nous relançons ce jumelage dans une perspective d'échanges culturels entre nos deux communes.

Après la création d'un groupe *WhatsApp* entre Hausen et Villerville, où se rejoignent ceux qui sont intéressés par le jumelage, nous avons rencontré deux familles qui sont venues en vacances, l'une à Honfleur et l'autre à Villerville.

Christian et Suzanne, de Wurtzbourg, ont découvert Villerville grâce au jumelage. Ils y viennent passer leurs vacances tous les ans depuis 2001. Christian réalise chaque année de très beaux dessins des paysages de Villerville et de la région, qu'il publie en carnets annuels, et nous comptons bien organiser une exposition de ses croquis lors d'un prochain Parcours des Arts.

Manuela et Stephan, avec qui nous avons partagé un apéritif, ont passé quelques jours à Honfleur avec des amis au mois de juin,.

Deux élus de Villerville, Sophie Dierre et Emmanuelle Mellot Kristy, le responsable des services techniques Tony Gervais, le responsable de l'Union Sportive Villervillaise Jean Philippe Germain, ainsi que notre bénévole Régine Picquot, ont fait le voyage à Hausen du 6 au 9 septembre, afin de formaliser de nouveaux échanges. Ce voyage a permis de faire de nouvelles connaissances, et pour Tony et Emmanuelle de visiter la région de Franconie, entre Wurtzbourg et Schweinfurt, d'échanger aussi bien sur la vie culturelle locale que sur les pratiques des services techniques, notamment en matière de végétalisation.

Le programme a été chargé : visite d'un centre équestre, d'élevages d'alpagas et d'autruches, visite de bâtiments historiques, du nouveau musée d'art contemporain à Schweinfurt et des jardins de la Résidence des Princes Evêques de Bavière à Wurtzbourg, ainsi qu'une visite du centre-ville et du pont historique sur le Main, dîner dans une guinguette et soirée en musique … pas de temps mort durant ce week-end si riche en découvertes .

2026 est l'année des 25 ans de la signature du jumelage à Villerville et nos amis allemands se proposent de venir fêter avec nous cet anniversaire. Nous allons donc travailler à mettre en place cette visite afin de les accueillir dans les meilleures conditions.

Pour participer au jumelage, que ce soit pour un voyage, pour accueillir nos amis allemands, ou simplement intégrer le groupe Whatsapp afin de suivre les échanges entre nos communes, merci d'adresser un mail à l'adresse anim@villerville.fr

« La Cabane Bleue » selon Christian, de Wurtzbourg

Les 62 ans du Singe : Grand succès

Le week-end du 25 au 27 octobre, dédié à la célébration du Singe en Hiver, notre film culte, rencontre toujours autant de ferveur. Ce **62ème anniversaire** a connu un grand succès.

Nos amis belges « **les Fadas** » ne manquent jamais le rendez-vous et la Confrérie du Singe en Hiver de Villerville est toujours bien active. Depuis quelques années, Marin, Quentin, et leur groupe d'étudiants, qui n'étaient pas nés quand le film est sorti, loin s'en faut, se sont pris de passion pour ce film et sont fidèles chaque année à ce rendez-vous.

Leur professeur en école de commerce, Monsieur Aurélien Lethuillier, leur a un jour montré la scène de Landru en classe et les a amenés à s'intéresser au Singe en Hiver. Qu'il en soit ici remercié car cette fine équipe prend largement sa part dans l'ambiance festive de la manifestation !

Durant tout le week-end, 4 visites guidées des lieux du tournage ont été organisées par la Confrérie. M. Philippe Laub, Président des Fadas, nous a fait profiter de ses connaissances encyclopédiques sur le film, récitant les dialogues de chaque scène par cœur.

Le Cabaret Normand a une fois encore été mis à disposition de la commune et, dès vendredi soir, un apéritif animé par Max à la guitare et au chant a réuni de nombreux villervillais et visiteurs. Ce moment festif et plein d'émotion s'est poursuivi tard dans la soirée avec Régine et Fabienne au chant !

Samedi de 9h à 22h les visiteurs ont pu se restaurer ou venir boire un verre au cabaret, grâce à l'engagement des bénévoles qui ont assuré la préparation et le service. Des invités de marque ont tenu à participer à la fête : Monsieur le Député Christophe Blanchet, Madame la Sénatrice Sonia de la Provôté, et Madame le Maire de Trouville-sur-Mer Sylvie de Gaetano, ont apprécié les harengs pomme à l'huile, la teurgoule et les Picon-Bière généreusement servis.

Puis tout le monde est parti en procession jusqu'à la Digue pour admirer le feu d'artifice, proposé par la société Art du Feu. Ceux qui avaient des souvenirs d'enfance de ce tournage ont revécu la scène avec beaucoup d'émotion car les artificiers ont vraiment réussi à reproduire le feu tiré sur la plage comme dans le film.

Enfin, nous nous sommes tous retrouvés au Cabaret pour le dessert et un after bien dansant !

Nous remercions ici chaleureusement tous ceux qui ont fait de ce week-end un moment vraiment festif : le propriétaire du Cabaret Normand, les associations qui perpétuent la mémoire du film, Max le guitariste, et les bénévoles très engagés, élus, employés de la mairie, ainsi que Régine et Cécile, toujours fidèles au poste.

Les Théâtrales 2024

Le Garage transformé en théâtre pour cette première

Organisées en un temps record, en remplacement du festival initialement prévu, par Sylvain Meynac du Théâtre chez Colette de Touques, avec l'aide de Romain Cormier de la société ComUnOeil de Saint-Gatien-des-Bois pour la partie technique, **Les Théâtrales de Villerville** se sont tenues les 9 et 10 novembre dernier au Garage qui avait été transformé avec brio en théâtre pour l'occasion.

Cette nouvelle formule d'animation théâtrale a remporté un franc succès et les quatre spectacles de théâtre vivant qui se sont enchainés sur deux soirées ont réuni chacun un public ravi et conquis de 70 à 100 personnes. Les spectateurs ont pu se restaurer et profiter de la buvette avant et après chaque spectacle, et échanger avec les artistes qui les ont rejoints à leur descente de scène, le tout dans une ambiance très conviviale et chaleureuse.

Nous remercions nos partenaires pour leur réactivité et la qualité de leurs prestations. Le Théâtre chez Colette a bénéficié de la subvention de la commune de 5000 €, prévue et votée au budget 2024.

Estelle Simon et Laurent Larcher dans « *Jeanne au pays de La Fontaine* »

Les Vogueurs dans « *L'épouvanttail* » de Tchekov

Cyrielle Claire dans « *Dans la loge de Marlène Dietrich* »

Les Théâtrales DE VILLERVILLE

Jean-Philippe Bêche dans « *Maquisard* »

PRINCIPALES ANIMATION EN 2025

UN CALENDRIER QUI POURRA ÊTRE COMPLÉTÉ

Chasse aux œufs : Elle aura lieu dimanche 20 avril à 11h dans le Parc des Graves.

Parcours des Arts et des Métiers d'Art : Du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin, durant le week end de l'Ascension. Portes ouvertes des galeries, ateliers d'artistes et artisans villervillais, de 14h à 18h. Un flyer présentant le plan du parcours et les participants sera disponible au Bureau d'Information Touristique, à l'Agence Postale Communale, à la Mairie et dans tous les lieux ouverts sur le parcours.

Concert annuel à l'église : La 3ème édition du concert de Villerville, avec le Groupe Vocal Arthur Honegger et l'orchestre André Caplet, sera donné le 7 juin en fin de journée en notre église Notre Dame de l'Assomption. Le programme abordera une œuvre majeure de Vivaldi, la mise en valeur du grand orgue et la Messe des Pêcheurs de Villerville, de Fauré et Messager.

Fête Nationale : Ce sera le 13 juillet au soir, Place du Lavoir, avec ses traditionnels bal, feu d'artifice et retraite aux flambeaux. Une buvette se tiendra sur la place du Lavoir avec la vente des flambeaux à partir de 20h30. La retraite aux flambeaux partira de la Place du Lavoir et descendra vers la Digue. Le feu d'artifice sera tiré sur la plage sous la Digue. A la fin de ce feu, la retraite aux flambeaux prendra la promenade en pied de falaise pour remonter par les Graves vers la place du lavoir pour le bal, près du Lavoir illuminé aux couleurs du drapeau français.

Vide Grenier : place du lavoir le 14 juillet

Fête de la Mer : Notre belle fête de la Mer se déroulera le dimanche 27 juillet sur la Digue.

Vide grenier dans le village : Cette autre formule de vide grenier aura lieu le 15 août

Les Théâtrales de Villerville : Du vendredi 24 au dimanche 26 octobre. Cette 2ème édition se jouera à nouveau dans un contexte particulier puisque le Garage sera en travaux et donc a priori indisponible. Différents scénarios sont à l'étude pour permettre l'organisation de cette animation théâtrale dans les meilleures conditions possibles pour le public et les artistes.

Visites guidées et conférences : Les dates des différentes visites et conférences organisées durant l'été seront annoncées dans le prochain numéro.

PRINCIPALES ANIMATION EN 2025

UN CALENDRIER QUI POURRA ÊTRE COMPLÉTÉ

Fête du Singe en Hiver : Le 63ème anniversaire de notre film emblématique sera fêté du vendredi 31 octobre au dimanche 2 novembre.

Animation salle des mariages :

Atelier numérique (gratuit) **:** avec les Conseillers numériques du Calvados dans la salle des Mariages de la mairie de Villerville. Les seuls prérequis sont : Apporter un ordinateur portable et avoir une adresse mail. Le premier atelier a eu lieu le jeudi 23 janvier de 14 h 30 à 16 h 30 sur le thème : Découverte de la plateforme Canva et réalisation d'une carte de vœux. Le deuxième atelier du 13 février aborde le montage photo en ligne. D'autres ateliers seront programmés (voir article page 11).

Les animations gratuites à l'Espace Patrick Grainville au premier trimestre 2025 :

English tea time : Les conversations décontractées en anglais, animées par Serena Stern autour d'un thé, auront lieu les 22 février et 15 mars, de 17h00 à 18h30. La première de l'année a eu lieu le18 janvier.

Ateliers Couture : Après les 7 janvier et 4 février, c'est le 4 mars, de 14h00 à 17h00, qu'aura lieu le prochain atelier couture convivial, animés par Sylvaine de Keyzer. Il vous permettra d'apprendre à coudre, faire un ourlet, faire une robe à partir d'un patron, poser des boutons, créer un patchwork … Bref tout ce qui se fait avec du fil et une aiguille, avec machine ou à la main, n'aura plus de secret pour vous.

Lire et faire lire (enfants) : 12, 19 et 26 février de 15h à 16h

L'association LIRE ET FAIRE LIRE, fondée par Alexandre Jardin pour faire découvrir le plaisir de la lecture aux enfants, nous offre des séances de lecture de contes à voix haute destinées aux enfants de 3 à 10 ans, accompagnés d'un adulte.

Les séances de Yoga Cap Forme : Les cours sont dispensés le lundi et jeudi soir à 18h30 et le vendredi midi à 12h30 : du sport pour tous … quels que soient l'âge et la capacité physique de chacun. On y retrouve des techniques douces et de relaxation, comme le yoga, le pilates … qui améliorent le bien-être psychologique, le souffle et la prise de conscience de son corps. Chacun progresse ainsi à son rythme tout en suivant un cours collectif.

VIDÉO-PROTECTION

Notre village n'est malheureusement pas épargné par les incivilités de toutes natures, les effractions, les vols et le vandalisme gratuit. Dans les derniers mois, plusieurs cambriolages ou tentatives de cambriolage se sont d'ailleurs produits : effraction avec vol à l'Agence Postale Communale et à la Mairie, cambriolage au Bistrot Fleuri, tentative de vol à l'hôtel Le paquebot, acte de vandalisme au Continental sans pénétration dans les locaux. Fort heureusement , il n'y a pas eu d'atteinte aux personnes dans ces cas.

Le réseau de fibre optique étant maintenant déployé, la commune engage sans délai son projet d'implantation de caméras de vidéo-protection sur son territoire, à l'instar de plusieurs communes de la Communauté de Commune Cœur Côte Fleurie (4CF) et comme cela était annoncé dans son programme électoral. Un système permettra de visualiser les enregistrements de chaque zone , dans le respect de la loi, de confondre les auteurs de délits et d'identifier les véhicules prenant la fuite.

Ce projet comprendra plusieurs phases, la première couvrant un parcours dont le tracé est : Marie, Église, Servive Technique, Garage, École, place du Docteur Philippe, centre nautique. C'est la société SPIE qui posera les caméras de cette première phase de notre projet, en coordination avec le service informatique de la 4CF qui assure la fourniture du réseau de fibre optique pour la commune. La commande a été passée en janvier, pour un montant de 16 050 € HT, et le déploiement doit s'étaler sur février et mars.

CONSEILS ET ASSISTANCE POUR TOUS

Les ***Espaces conseil France Rénov*** proposent un service indépendant d'information, de conseil et d'accompagnement des particuliers ayant des projets de rénovation, qu'ils soient propriétaires, locataires ou syndicats de copropriétaires. Les informations et les conseils délivrés sont gratuits et personnalisés. Ils visent à aider les particuliers à élaborer un projet de rénovation, à mobiliser les aides financières publiques ou privées ainsi qu'à les orienter vers des professionnels compétents tout au long du projet de rénovation.

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (4CF) propose ainsi à ses administrés de rencontrer des conseillers énergie afin de bénéficier de **conseils gratuits, neutres et objectifs** sur la rénovation énergétique des logements ou leur adaptation liée à une perte d'autonomie.

La démarche est simple : appelez le **09 82 81 63 80**, un conseiller vous guidera en fonction de votre situation vers l'une des permanences proposées par la 4CF :

☞ **le 3ème jeudi (matin) et le 3ème vendredi (après-midi) de chaque mois**, au siège de la Communauté de Communes, 12 rue Robert Fossorier, 14800 Deauville, sur rendez-vous uniquement.

VILLERVILLE CONSERVE LE LABEL « 2 FLEURS »

Le jury régional du fleurissement, composé de 5 membres, vient de nous faire part du maintien de Villerville en **DEUX FLEURS** compte tenu des multiples efforts diligentés par la commune pour son attractivité.

Le **label des Villes et Villages Fleuris** est décerné par la Région Normandie dans le cadre d'une mission dépendant de la Vice-Présidente de la Région chargée du tourisme et de l'attractivité du territoire, **Nathalie Porte**. « Ce *label créé il y a plus de 60 ans, attribue aux communes de* ***1 à 4 fleurs****, selon le niveau de leur engagement. Chaque niveau représente un degré croissant de qualité et d'efforts. Il récompense tous les aspects d'embellissement du cadre de vie d'une commune, de la diversité du patrimoine végétal à la gestion environnementale, aux actions en faveur de la biodiversité, à la gestion de l'eau et à la qualité de l'espace public. Cette démarche est en résonnance avec une offre touristique axée autour d'un tourisme durable et respectueux de la nature, portée par la Région au travers de son schéma touristique 2022/2028.* »

Selon Nathalie Porte, « *Le* ***label des Villes et Villages Fleuris*** *est également un outil de promotion touristique. Les communes labellisées attirent souvent plus de visiteurs, désireux de découvrir des paysages enchanteurs et des ambiances conviviales. Cela a un impact positif sur l'économie locale, les commerces et les emplois liés au tourisme. Le label des Villes et Villages Fleuris est le symbole d'un* ***engagement collectif*** *pour un cadre de vie agréable, une meilleure qualité de vie et une prise de conscience environnementale* ».

La visite d'évaluation avec les membres du jury était organisée avec Emmanuelle Mellot-Kristy, Tony Gervais et Michel Marescot. Les points positifs relevés concernent la fin des travaux de la falaise, le classement en station de tourisme, le joli petit jardin municipal, les copeaux de bois fabriqués « maison » et utilisés dans les massifs, les véhicules électriques sur la commune, le futur réaménagement complet du parc des Graves utilisant des ganivelles à l'issue des travaux, une refonte prévue de la digue en front de mer avec un enherbement et aucun stationnement voitures. D'autres points apparaissent à améliorer : l'entretien du talus droit qui descend de la forêt vers l'église, les petites suspensions florales qui n'apportent rien, la palette végétale à enrichir avec des plantes annuelles/bisannuelles apportant plus de couleur (Mairie, entrées et traversée de ville).

La conclusion générale du jury est la suivante : « *Le jury est enthousiaste à la suite de la visite de Villerville. La finalisation du chantier pharaonique de confortement de la Falaise et le réaménagement complet du parc des Graves, dès le début 2025 à l'issue des travaux, vont apporter de l'attractivité à cette commune (installation d'un nouvel espace végétalisé en haut du parc avec toilettes, végétalisation de la falaise, installation d'un poste de secours, réaménagement de la Cabane Bleue en bord de plage et re végétalisation de la digue du bord de mer avec zéro voiture au niveau de l'Hôtel Paquebot). La fin de tous ces énormes travaux et les beaux projets à venir présentés par Mr le Maire , nous amèneront à revenir rapidement visiter la commune pour la faire évoluer dans le label des villes et villages fleuris.* ». Ceci a conduit le jury a confirmer le maintien du niveau de labellisation de Villerville en 2 fleurs.

L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS

AVEC LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES DU CALVADOS

Depuis septembre 2021, des conseillers numériques initient gratuitement les Calvadosiens qui le souhaitent au numérique et à ses usages, en rendez-vous individuels ou dans le cadre d'ateliers au sein des Points info 14*, des médiathèques, des circonscriptions d'action sociale ou encore des espaces publics numériques.

Un premier atelier a eu lieu le 23 janvier 2025, de 14h30 et 16h30, à la Mairie dans la salle des mariages, sur le thème : ***découvrir la plateforme CANVA et réaliser une carte de voeux***, pour 8 participants.

CANVA est un logiciel de conception graphique en ligne, avec une version gratuite utilisable par tous. Il permet de créer des images, retoucher des photos, réaliser des cartes de vœux. Très facile d'utilisation, cet atelier s'adresse à tous, même aux débutants. Alors, n'hésitez pas !

Vous pourrez lors de cet atelier réaliser votre carte de vœux personnalisée. Il vous faut pour cela venir à l'atelier avec votre ordinateur portable, et bien sûr avoir une adresse mail.

D'autres ateliers seront mis en place à Villerville, à choisir dans la liste suivante selon les demandes de chacun :

- Atelier « prise en main smartphone » (les bases)
- Atelier « les applications, comment télécharger des applications »
- Atelier « Bande Dessiner numérique »
- Atelier « transfert de photos de son téléphone vers son ordinateur »
- Atelier « naviguer sur internet sur smartphone, tablette, ordinateur »
- Atelier « créer un document PDF »
- Atelier « création et gestion boite mail sur smartphone »
- Atelier « Stocker et ranger les dossiers et fichiers sur ordinateur »
- Atelier « Les moyens de communications »
- Atelier « cyber sécurité »
- Atelier « initiation et connaissance numérique »

Les conseillers numériques du département du Calvados proposent aussi gratuitement une initiation individuelle ou collective à chaque Calvadosien qui souhaite se familiariser avec le numérique. Si vous souhaitez bénéficier de cet accompagnement, vous pouvez adresser directement un mail à conseillers-numeriques@calvados.fr.

* Les Points info 14 participent à la politique départementale d'amélioration de l'accès aux services publics. Ils permettent en effet aux usagers et usagères éloignés des services d'avoir accès gratuitement à un point d'information et de contact avec de nombreuses administrations, par le biais d'Internet et de la visioconférence.

Ce service permet d'articuler une présence humaine, avec un référent dédié qui accueille et accompagne l'usager, et l'utilisation des outils numériques. La personne peut ainsi effectuer ses démarches sans avoir à se déplacer dans les différentes administrations et ce, en toute confidentialité : Accueil, information et orientation, accompagnement aux démarches administratives en ligne, mise en relation, par visioconférence, avec une correspondante chez les partenaires pour les questions spécifiques.

(*) Pour les villervillais, **le Point Info 14 le plus proche** se trouve à Trouville-sur-mer :

Maison des Associations Stéphane Hessel - 4, quai Albert 1er - 14360 Trouville-sur-Mer - 07 64 55 30 57

LES RENCONTRES NUMERIQUES

Un **conseiller numérique** du **Département du Calvados** vous propose un **atelier collectif à thème**

Jeudi
13 FEVRIER
De 14 h 30 à 16 h 30

Atelier montage photo en ligne : Utiliser des outils simples, efficaces et apprenez à retoucher des photos facilement

GRATUIT, sur inscription
Venir avec son matériel : Ordinateur

Mairie de Villerville Salle des Mariages

Contact : Sabrina - 06 98 64 78 82
sabrina.periaut@calvados.fr

NUMÉRIQUE ENSEMBLE — Calvados LE DÉPARTEMENT — CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

ATELIER VITRAIL
DURANT LES JOURNEES DU PATRIMOINE

Le Maître-Verrier **Amandine Steck** a animé un atelier participatif dans l'Espace Patrick Grainville afin de faire découvrir aux villervillais et aux visiteurs ce métier d'art. Elle avait déjà procédé à la restauration de l'oculus de notre église Notre Dame de l'Assomption et réalisé de nombreux chantiers de création et restauration de vitraux en Normandie,

De ces deux après-midis, une œuvre collective a vu le jour. Désormais fixée sur le dormant d'une fenêtre de la Bibliothèque Municipale de Villerville, cette œuvre se compose de plusieurs carrés peints, avec la technique de la grisaille sur fond de verre transparent, et d'un encadrement en verre coloré (bleu et jaune). Le thème choisi cette année était la mer. Elle constitue la première partie d'un dyptique qui sera finalisé lors des prochaines journées du patrimoine.

Sur ce week-end, plus d'une centaine de visiteurs ont observé et/ou participé à la création de cette œuvre collective : Découpe du verre, peinture, cuisson des pièces dans la nuit, positionnement, fixation avec les plombs, soudure …

L'intervention d'un métallier pour poser le système de fixation a été nécessaire. Ce vitrail a été posé dans le courant du mois de janvier. Ci-dessous, vous pouvez suivre en image différentes étapes de sa réalisation :

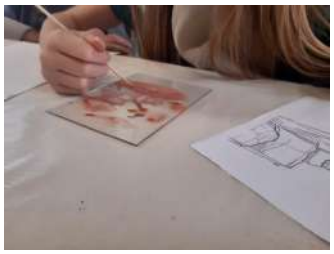

Nous remercions ici chaleureusement Amandine Steck et tous les participants !

Rendez- vous donc pour les Journées du Patrimoine 2025 afin de créer le pendant de ce dyptique qui sera sur le thème de la faune et de la flore…

REPAS DES AÎNÉS : RETOUR SUR CETTE ÉDITION 2025

Le traditionnel repas des ainés a eu lieu le samedi 25 janvier 2025 au restaurant la Briquerie à Équemauville et comptabilisait 86 personnes. Animé par l'artiste Régis Suez, ambiance chaleureuse et convivialité étaient au rendez-vous.

Nos aînés, notre Maire, les membres du Conseil Municipal, les membres du personnel administratif ainsi que ont passé une agréable journée et ont déjà hâte d'être à l'année prochaine…

Tous se sont réjouis du retour de ce rendez-vous traditionnel au restaurant la Briquerie et ont plébiscité la qualité de l'accueil, de l'animation et du repas.

Sophie DIERRE, Eric ESTRIER, Gisèle AUBERT (doyenne), Christian BLIN (doyen), Michel MARESCOT.

Octobre Rose sensibilise les femmes

En octobre dernier, **l'association CAP forme** a organisé à Villerville une marche de 5 kms au profit de la lutte contre le cancer du sein. Plus de 35 personnes ont participé à cette marche, en bravant la pluie et le vent, à l'issue de laquelle une collation était offerte par l'association dans la Salle des mariages. 225 euros ont été recueillis et la commune a doublé cette somme qui a été reversée à la ligue contre le cancer. Merci à tous les participants.

Rappelons que l'objectif d'**Octobre Rose** est de sensibiliser les femmes et de les inviter à se faire dépister. En effet, le dépistage permet de diminuer le nombre de décès causés par le cancer du sein qui est encore de 12 000 chaque année en France.

La campagne de sensibilisation Octobre Rose, symbolisée par le désormais célèbre **ruban rose**, est aussi l'occasion de se mobiliser pour soutenir la recherche dédiée à la lutte contre les cancers du sein et améliorer la prise en charge des patients.

L'association CAP Forme prévoit d'ores et déjà de renouveler cette initiative citoyenne en octobre prochain.

Violences faites aux femmes et aux filles

Villerville s'associe à la campagne du Soroptimist Deauville-Trouville

Du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, au 10 décembre, journée internationale des droits humains, les clubs Soroptimist se sont engagés par des actions pour la sensibilisation à la problématique des violences faites aux femmes via une campagne « Orangez le Monde » de 16 jours d'altruisme et d'activisme.

Villerville a fait partie des 16 communes qui ont soutenu cette campagne et notre maire, Michel Marescot, a reçu la présidente Chalotte Caille, et la vice présidente Françoise Hom, du **Soroptimist international Deauville - Trouville**.

Le Soroptimist International est une Organisation Non-Gouvernementale (ONG) internationale de femmes engagées qui œuvre à promouvoir les droits humains pour tous, le statut et la condition de la femme, l'éducation, l'égalité, le développement et la paix.

Par sa présence dans plus de 120 pays, le Soroptimist International est l'organisation féminine la plus représentée au monde. Elle est accréditée auprès de plusieurs organismes internationaux au sein de l'ONU, avec un statut consultatif permanent.

Le Soroptimist International Europe est la plus importante des cinq Fédérations du Soroptimist International, elle regroupe à l'heure actuelle environ 31 000 femmes dans 1200 clubs répartis en 22 unions dans de nombreux pays.

Le Soroptimist International France dépend du Soroptimist International Europe. Il compte près de 2030 membres dans 101 clubs, dont celui de Deauville -Trouville, agissant au niveau local, national et international, afin d'améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants, par des projets et des actions concrètes dans 5 domaines de programme : *l'éducation des femmes et des filles, l'autonomisation et le leadership des femmes, la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, la santé et la sécurité alimentaire, et l'environnement et le développement durable.*

Symbole de dynamisme et d'optimisme, la couleur orange représente un avenir exempt de violences contre les femmes et les filles.

EN BREF … … … EN BREF … … … EN BREF … … … EN BREF … … … EN BREF … …

Repos plage des Graves

Sans doute du fait de la forte houle et de la fatigue, un phoque est venu se reposer, le 24 novembre dernier, sur notre plage des Graves, au pied de la nouvelle zone d'intérêt national. Après sa pose réparatrice, il est ensuite reparti en bonne forme vers la mer. Les scientifiques précisent que ce phénomène est tout à fait normal.

Collecte textiles, linges et chaussures usagés

Le conseil communautaire a validé une nouvelle convention de partenariat avec l'Association Solidarité Travail Autonomie (ASTA) pour la mise en place d'une collecte au moyen de la mise à disposition sur tout le territoire de bornes afin d'y déposer textiles, linge et chaussures qui seront revendus (pour les mieux conservés) ou recyclés (effilochage…).

Cette opération évite ainsi de les incinérer avec les ordures ménagères. Ce tri permet de détourner 100 bornes par an de déchets soit une économie de plus de 10 000€ de traitement. Ces deux bornes sont situées à Villerville sur le parking des Fossés Vieux et route du Val à côté des bornes de tri sélectif.

Noël des Aînés

Pour la troisième année consécutive, le CCAS a offert 30€ en bons d'achat à nos aînés. Les lutins du Père Noël du CCAS ont distribué les bons d'achat entre le 03 décembre et le 13 décembre 2024. Pas moins de 205 bons d'achat ont été distribué ce qui représente un budget de 6 150 €. Ces bons d'achat sont valables uniquement chez les commerçants Villervillais listés ci-dessous :

ALIMENTATION, GOÛTS ET SAVEURS

COCCIMARKET - 3 Place du Lavoir

LA FERME DU CHATEAU - 59 rue du Général Leclerc

RESTAURATION

LE BELLEVUE - 12 rue du Général Leclerc

LE BISTRO FLEURI - 61 rue du Général Leclerc

CRÊPERIE DU COIN - 1 rue du Maréchal Foch

LE PAQUEBOT - 3 rue des Bains

L'ATELIER - 11 Place du Lavoir

La Table de Tigreville - 1 rue du Douet

BEAUTÉ ET BIEN ÊTRE

L'INFINI'TIF - 6 rue Daubigny

CADEAUX, MODE ET ACCESSOIRES

L'ATELIER D'ANNA - 2 rue du Maréchal Foch

ATELIER DE MAROQUINERIE - Corinne RAULT – 13 rue Foch

Cette année, 2 commerces se sont rajoutés au partenariat : Le salon de thé l'Atelier et le restaurant la table de Tigreville.

Un grand merci aux lutins du Père Noël du CCAS et aux commerçants partenaires.

Les aides de la Mairie

La commune poursuit sa politique d'aide aux villervillais :

La bourse au permis de conduire s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans. D'un montant de 600€ et versée à l'auto-école, elle est octroyée sur dossier contre 35h de bénévolat sur un an à compter de la demande.

Une aide à la conduite accompagnée d'un montant de 200€ est octroyée pour toute demande avec justificatif de l'auto-école.

Pour l'achat Vélo à assistance électrique, le montant de la subvention correspond à 30% du prix d'achat TTC du vélo dans la limite de 300€, par foyer et par vélo.

La subvention pour ravalement de façade est d'un maximum de 650€, versés sur présentation de la déclaration de fin de travaux, d'une facture et d'un R.I.B.

Une aide de 50€ pour l'achat d'un récupérateur d'eaux pluviales, par foyer villervillais, est versée sur présentation d'une facture à l'adresse de Villerville, d'un RIB et d'une photo une fois le récupérateur installé.

La subvention pour féliciter chaque nouveau bachelier est versée, depuis 2018, sur décision du Conseil Municipal sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un R.I.B, d'un montant de : obtention sans mention : 50€, mention assez bien : 60€, mention bien : 80€ et mention très bien : 100€.

PARTICIPEZ À L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE, INSCRIVEZ-VOUS !

Votre avis compte !

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie vous invite à vous inscrire sur coeurcotefleurie.org pour participer activement à la construction de notre territoire. Inscrivez vous pour recevoir des informations sur les consultations citoyennes, ateliers et événements où vous pourrez partager vos idées et construire ensemble l'avenir de notre territoire.

L'idée est de favoriser la citoyenneté active en impliquant tous les acteurs du territoire : résidents, étudiants, famille, séniors, touristes, institutionnels, commerçants, artisans, entreprises, associations…

Depuis le 18 novembre, vous avez peut-être remarqué de nouvelles affiches et marque-pages colorés dans les rues des communes de la 4CF. Ces visuels ont un objectif simple : vous inviter à vous inscrire sur notre site, *www.coeurcotefleurie.org*, pour contribuer activement aux projets de votre territoire.

En remplissant le formulaire d'inscription, vous nous permettrez de vous informer plus efficacement sur les consultations citoyennes et événements organisés pour construire ensemble notre avenir commun. Ce nouvel outil de communication vous permettra de partager vos idées, de donner votre avis et d'être invité(e) à des ateliers et réunions.

Nous souhaitons renforcer le lien avec tous les habitants, professionnels, et usagers du territoire. Si vous ne l'avez pas encore fait, prenez un instant pour scanner le QR code ci-contre, que vous trouverez sur nos affiches, ou rendez-vous directement sur notre site pour remplir le formulaire :

https://www.coeurcotefleurie.org/inscription/

Merci de faire entendre votre voix : ensemble, on avance mieux !

cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE STATIONNEMENT EN 2025

Les recettes de stationnement 2024 se sont élevées à **125 584,38 €TTC**, soit une progression de 17% sur 2023, dont 17 095 € pour les cartes de stationnement pour et 108 489,38 € pour les horodateurs.

Le marché pour les horodateurs avec le groupe INDIGO ayant pris fin en novembre 2024, un nouveau marché sera ouvert aux entreprises en 2025. La commune est actuellement en cours d'étude pour mettre en place un système dématérialisé.

Les dates du stationnement payant pour l'année 2025 sont **du samedi 5 avril au dimanche 02 novembre 2025**.

RAPPEL DES DIFFÉRENTS FORFAITS : **Résidents principaux** : 1er véhicule gratuit, 50€ pour le 2ème véhicule, **Résidents secondaires** : 2 véhicules à 50€ chacun, **Visiteurs** : Forfait journalier : 10€, 1 semaine (7 jours) : 45€, 2 semaines (14 jours) : 60 €, **Etablissements commerciaux** : 1er véhicule à 100€ pour toute la durée du stationnement payant et 25€/mois/véhicule (pas de prorata) à partir du second véhicule.

CAS PARTICULIERS : **Période de villégiature** : Les résidents principaux pourront, en cas d'absence de 15 jours maximum, demander en mairie une carte villégiature à placer sur le pare-brise.

Aides ménagères et intervenants extérieurs (personnel du Relais Petite Enfance, accompagnant d'enfant dans le bus, formation pour les anciens, lecture à la bibliothèque…) : Gratuité pendant la durée de présence chez l'habitant et la durée des ateliers, si le logo professionnel est visible sur le pare-brise (aides ménagères), en prévenant la mairie au moins 48 heures à l'avance (intervenants extérieurs) et si les personnes sont stationnées sans gêner la circulation.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR VOTRE VILLAGE (N° 13)

Corrigé du numéro 12

Retrouvez le corrigé dans le prochain numéro

Mots croisés - Grille N° 13

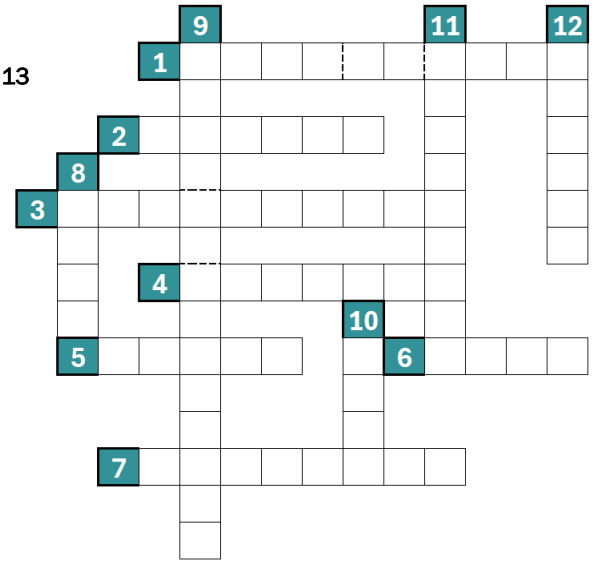

1. Appellation des hauteurs de Villerville
2. Celui de Villerville est "fleuri"
3. Par définition, ce chemin devrait être "marécageux"
4. Celle de Villerville fut transformée en théatre
5. Son chemin est "vert" à Villerville
6. Ils empêchent la mer d'emporter tout le sable
7. Treuil a axe vertical qui fut présent à Villerville
8. La rue principale de Villerville porte le nom de ce maréchal
9. Un chemin du Grand-Bec porte le nom de ce bois
10. Il a sa cour à Villerville
11. Gros cordage destiné à amarrer les navires
12. Les courts de ce club sont place des Fossés-Vieux

Mairie

40 rue du général Leclerc
14113 VILLERVILLE
Téléphone : 02 31 87 20 19
Télécopie : 02 31 87 38 20
Email : contact@villerville.fr
Site : www.villerville.info

Horaires d'ouverture
14h—16h lundi
10h—12h mardi, vendredi, samedi
16h—18h jeudi

Agence Postale Communale

Téléphone : 02 31 14 89 10
Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi de 9H30 à 12H30
Vendredi de 9H30 à 12H30 et de 14H à 17H

Directeur de publication
Michel Marescot

Rédacteurs
Cléolia Brenier, Michel Dabout, Sophie Dierre, Éric Estrier, Anne Joseph, Michel Marescot, Emmanuelle Mellot-Kristy.

Photos
Droits réservés

Composition et mise en page
Éric Estrier, Noémie Réguer, Cléolia Brenier

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES :

Marianne ANSART et Bastien ARTIGNAN, le 14/09/2024

NAISSANCES :

Sacha BASILEU CISSE, né le 27/07/2024, fils de Laureen CISSE et de Nicolas BASILEU

Ayden DUHAMEL, né le 06/11/2024, fils de Alison ROPERS et de Anthony DUHAMEL

DÉCÈS :

M. Daniel LEBOUCHER, le 23/07/2024

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

Mme Augustine MONTRESOR, épouse HALGATTE, le 23/05/2024

Le saviez-vous ?

Quelle pêche miraculeuse purent faire les villervillais sur la moulière en décembre 1909?

Dans la nuit du 23 décembre 1909, un trois-mâts venu de la Martinique, le Saint Pierre, drossé par la tempête, vint finir ses jours sur la moulière où sa coque s'ouvrit en deux. Tous les membres d'équipage réussirent à gagner la côte. Ce trois-mâts transportait dix mille petits barils d'un excellent rhum et la marée aidant ces barils, un à un, ceux-ci vinrent s'échouer sur la côte. Dès le lendemain ce fut la ruée. Chacun, des plus vieux au plus jeunes, transportant son baril. Tout le monde se servait pour les cacher dans les maisons, jardins et caves, certains consommant directement sur place. Les douaniers alertés arrivèrent dès le lendemain du naufrage et les jours suivants ce fut la course poursuite pour récupérer le plus de barils possibles. Sur les 10.000 barils, ils n'en récupérèrent que 2750. Longtemps le trois-mâts demeura droit sur la moulière. En 1976, un villervillais, Jean-Marie Aubert, repéra l'endroit exact du naufrage et retrouva l'ancre du Saint-Pierre.

L'ancre du Saint Pierre

Retrouvez l'actualité de Villerville sur ...

www.villerville.info — Bulletin municipal — illiWap Smartphone — Instagram.com/villervilletourisme — Facebook.com/villervillecalvados — Twitter.com/villervilleinfo — www.indeauville.fr

Imprimé sur papier PEFC